

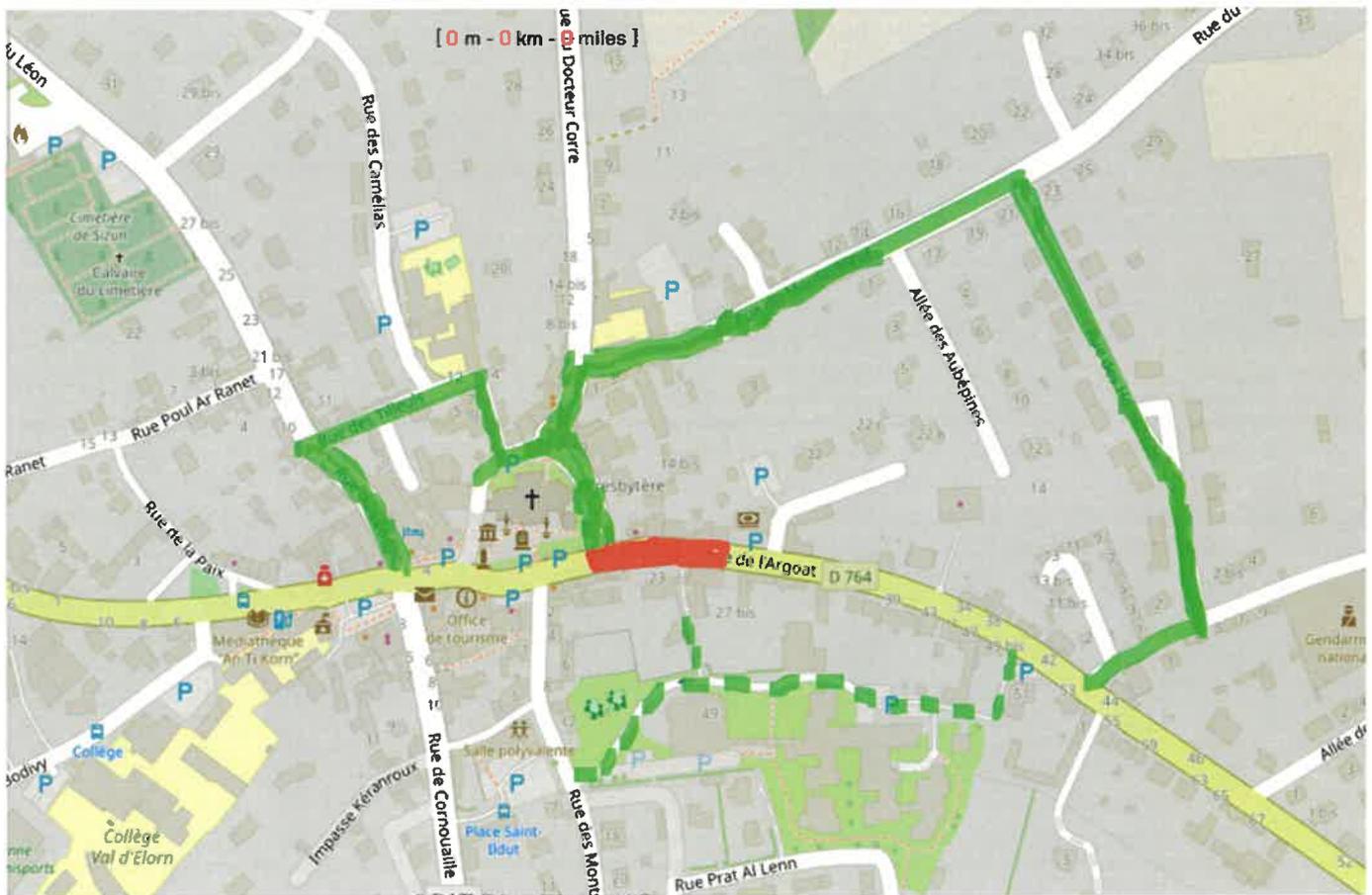
Réaménagement du centre bourg

Information des riverains

A partir du **2 septembre** et jusqu'au **31 octobre**, les travaux de réaménagement du centre bourg vont se poursuivre par la phase n°5.

Cette phase consiste en une construction de trottoirs continus et sans variation de niveaux, la création de places de parking et d'aires de dépose pour bus, la confection d'espaces verts et la réfection du revêtement routier.

La zone surlignée en rouge sur le plan ci-dessous sera fermée à la circulation. Des itinéraires sécurisés pour piétons seront aménagés afin d'atteindre le centre bourg. Des itinéraires de déviation (surlignés en vert sur le plan) seront mis en place afin d'accéder aux écoles (maternelle publique et St Vincent) depuis la rue de l'Argoat et le centre. Pour faciliter l'accès, la rue des Tilleuls sera circulaire en double sens. De plus, pour des raisons de sécurité, la vitesse des véhicules sera limitée à **20km/h** dans toute la zone.



Pour éviter tout désagrément, les riverains sont invités à stationner leurs véhicules en dehors de la zone concernée par les travaux. En cas de besoin, des accès ponctuels seront toujours possibles en accord avec le responsable de chantier de l'entreprise Jardin Service (s'adresser à Antony). Par ailleurs, uniquement pour les riverains, un accès ponctuel au parking situé près du foyer de vie sera possible via l'ancienne poste (surligné en pointillés verts sur le plan).

A titre exceptionnel, le Crédit Agricole a également accepté de mettre à disposition son parking privé situé à l'arrière de l'agence pendant la durée des travaux.

La municipalité invite les usagers à faire preuve de la plus grande prudence, d'un peu de patience et de civisme pendant ces périodes durant lesquelles la circulation automobile et piétonne seront perturbées.